

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 décembre 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	12 décembre 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 18 décembre 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 37

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Guy AVENIA, M. Guy BOURRAS, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 12

Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à Mme Anne MIELNIK-MEDDAH
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Kevin AUGÉ
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Jacques COURTAT
M. Éric GALLOIS, pouvoir à M. Didier MIGNON
M. Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Francis BOURSIN, pouvoir à Mme Olga LIGAULT
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir M. Xavier MARQUIS
Mme Isabelle CLAUDET, pouvoir à M. Didier MOREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Révision des prix de vente des bacs roulants neufs et d'occasions**

ENV/2024/106

**Conseil communautaire du
18 décembre 2024**

Objet : Révision des prix de vente des bacs roulants neufs et d'occasions

Le prix de vente des bacs neufs et d'occasions (pucés et non pucés) a été révisé pour la dernière fois respectivement en 2016 et 2017. Il est ainsi nécessaire d'augmenter le tarif de vente de ces bacs afin de compenser l'inflation de ces dernières années.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 26 septembre 2011, fixant le prix de vente des bacs roulants neufs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables,

VU la délibération en date du 25 juin 2012, fixant le prix de vente des bacs roulants d'occasions pour les ordures ménagères et les déchets recyclables,

VU la délibération en date du 15 juin 2016, portant sur la révision des prix de vente des bacs roulants neufs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables,

VU la délibération en date du 16 février 2017, portant sur la révision des prix de vente des bacs roulants d'occasions pour les ordures ménagères et les déchets recyclables,

CONSIDÉRANT la nécessité de réapprovisionner le parc des bacs roulants,

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser le prix de vente des bacs roulants neufs et d'occasions afin de compenser la hausse du prix d'achat de ces bacs qui n'a cessé d'augmenter depuis 2016,

CONSIDÉRANT la proposition ci-dessous :

PRIX DE VENTE (€ TTC) : BACS NEUFS / BACS D'OCCASIONS

Bacs 2 roues	Bacs non pucés neufs (TRI : couvercle jaune)	Bacs non pucés d'occasions	Bacs pucés neufs (OMR : couvercle grenat)	Bacs pucés d'occasions
80 litres	33,00 €	16,50 €	35,00 €	17,50 €
120 litres	34,00 €	17,00 €	36,00 €	18,00 €
180 litres	36,00 €	18,00 €	38,00 €	19,00 €
240 litres	38,00 €	19,00 €	40,00 €	20,00 €

Bacs 4 roues	Bacs non pucés neufs (TRI : couvercle jaune)	Bacs non pucés d'occasions	Bacs pucés neufs (OMR : couvercle grenat)	Bacs pucés d'occasions
660 litres	158,00 €	79,00 €	160,00 €	80,00 €

VU la commission « déchets – déchèteries » du 16 septembre 2024,

VU la commission des finances et la conférence des Maires du 10 décembre 2024,

VU l'exposé du Vice-Président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

-FIXE les prix de vente des bacs roulants neufs et d'occasions conformément au tableau ci-dessus,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

